



# *Mini-Alouette*

**L'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc**

**3309, Chemin du Lac-Sept-Îles, Saint-Raymond, Québec, G3L 2S3**

**Site internet : [www.aplsi.com](http://www.aplsi.com) Tél. au Club nautique: 418 337-3232**

**Courriel : [information@apsli.com](mailto:information@apsli.com)**

**Printemps 2018**

## **MEMBRE DE L'APLSI**

Si vous étiez propriétaire et membre l'an dernier, l'APLSI vous enverra par la poste un coupon avec votre numéro de membre pour l'année 2018. Le gardien du Club nautique possède en tout temps une liste à jour lui indiquant les propriétaires qui ont payé leur cotisation pour l'année courante. Si vous voulez utiliser la descente à bateaux, il faut prévoir environ 5 jours à partir de la date de l'envoi de votre paiement pour être inscrit dans la liste des membres (délai de Postes Canada et celui de l'enregistrement dans le système de l'APLSI). À compter du 24 juin, la revue **L'ALOUETTE 2018** sera disponible pour les membres. Il faut venir la chercher au Club.

En 2018, le prix de la cotisation est maintenu à **135 \$** et comprend la TPS (5,87 \$) et la TVQ (11,71 \$). Il reste donc 117,42 \$ net par membre à l'APLSI pour financer toutes les opérations requises pour les services aux membres, la gestion du Club nautique et la protection de l'environnement. Pour aider à maintenir le bon état du Club et des équipements communautaires, nous vous encourageons à donner une contribution volontaire au fonds d'immobilisation. De plus, si vous aimez la pêche, n'oubliez pas de contribuer au fonds d'ensemencement afin de continuer à faire de belles prises. **NOUVEAUTÉ** : le Fonds pour les feux d'artifice permet de contribuer au financement du magnifique feu d'artifice offert par l'APLSI lors de la parade de bateaux. Merci de votre collaboration et de votre générosité.  
Bonne saison !

Claire Lessard, présidente  
Courriel: [president@apsli.com](mailto:president@apsli.com)

---

## **LES NOUVEAUTÉS, FAITS SAILLANTS ET PRIORITÉS DE 2018:**

- **Mise à l'eau des bateaux de locataires : voir la section DESCENTE À BATEAUX plus bas**
- **La formule « 5 à 7 » se renouvelle : plusieurs activités variées au calendrier comme :**
  - **Souper Surf and Turf : samedi le 12 mai**
  - **Ouverture du Club et méchoui : samedi le 9 juin**
  - **Bingo pour les jeunes : dimanche le 15 juillet**
  - **Parade de bateaux et feux d'artifice: samedi le 21 juillet, le Club sera ouvert pour l'occasion**
  - **Journée nautique sans moteur : dimanche, le 19 août**
- **Priorités : la préservation de la qualité de vie au lac et, en particulier, celle de l'environnement**

---

## **L'EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION EN 2017-2018**

Le bureau de direction de l'APLSI, à sa première réunion du mois d'août 2017, a élu les personnes suivantes à l'exécutif :

Claire Lessard, présidente, 418 987-8654	Patrice Mathieu, 1 <sup>er</sup> vice-président, 418 929-4289
Maurice Marcotte, 2 <sup>e</sup> vice-président, 418 871-1451	Geneviève Trépanier, secrétaire, 418 659-7607
Claire Masson, trésorière, 418 337-3514	

---

## **L'OPÉRATION DU CLUB**

Le bureau de direction poursuit la pratique de confier en 2018 l'opération du Club nautique (le gardiennage et toutes les tâches qui l'entourent) en sous-traitance à une compagnie privée dirigée par Guillaume Bouquet du Manoir du Lac Sept-Îles. Vous pouvez rejoindre le gardien au Club nautique au 418 337-3232.

### **La location du Club au service des membres**

Vous pouvez louer les salles du Club nautique pour organiser vos réceptions privées. Que ce soit pour un mariage ou une fête, l'APLSI offre des conditions raisonnables. Pour des raisons de sécurité, aucune baignade n'est possible lors de ces événements. Dans le but de diminuer le bruit émanant du club lors des activités, l'utilisation d'amplificateurs bruyants et l'abus des basses fréquences sont interdits le soir. Les bruits extérieurs après 23 h sont également interdits. Vous trouverez les coûts de location sur la page d'accueil de notre site internet : [www.aplsi.com](http://www.aplsi.com). Certains frais additionnels peuvent s'appliquer pour les services supplémentaires.

Contactez Guillaume Bouquet au 418 337-8893 ou adressez-vous au Club nautique au 418 337-3232. Réservez tôt pour profiter des meilleures places disponibles en 2018 et pour organiser votre réception. Vous pouvez vérifier la disponibilité des salles sur notre site internet, à l'onglet « calendrier » puisque toutes les activités et les réservations y sont inscrites.

---

## **CIVISME, SÉCURITÉ NAUTIQUE**

Sur l'eau, soyez respectueux envers les petites embarcations comme les kayaks et les canots. Faites en sorte que chacun soit en sécurité. Ayez toujours dans votre embarcation les équipements exigés par la garde côtière. Assurez-vous que personne dans votre embarcation ne jette de déchets à l'eau. Si vous tirez une personne, ayez une vigile dans votre embarcation, c'est obligatoire.

---

## **LE CHANGEMENT D'ADRESSE CIVIQUE OU DE COURRIEL**

Si vous changez d'adresse civique et/ou de courriel en cours d'année, faites-nous-le connaître: par la poste: APLSI, 3309 chemin du lac Sept-Îles, Saint-Raymond, Québec, G3L 2S3 ou à l'adresse courriel suivante: [recrutement@apsli.com](mailto:recrutement@apsli.com)

---

## **LA PUBLICITÉ DANS L'ALOUETTE: ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS**

La publicité de compagnies privées, intéressées à vous offrir leurs produits, se retrouvera essentiellement dans la revue *L'Alouette*. Pour y annoncer, contactez directement les Impressions Borgia au 418 337-6871 avant le 1<sup>er</sup> mai.

---

## **L'APLSI ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

### **Guide du propriétaire**

Le comité de l'environnement a publié un guide à l'intention des propriétaires, membres de l'APLSI. Il se veut un outil pour informer et sensibiliser chaque propriétaire aux bonnes pratiques à adopter en matière de respect de l'environnement de notre lac, ainsi qu'au plan de la navigation sur le lac et du bon voisinage entre usagers. Le Guide est disponible sur le site de l'Association dans la section « Publication ».

### **Caractérisation des installations septiques (relevé sanitaire) au lac Sept-Îles**

La raison principale qui fait du lac Sept-Îles un endroit privilégié et qui contribue à la valeur de nos propriétés est la qualité de l'environnement qu'on y retrouve. Celle-ci est en grande partie définie par la qualité de l'eau du lac. L'APLSI poursuit son engagement à limiter le plus possible la dégradation de ce milieu si précieux.

Ainsi, la ville de St-Raymond, en collaboration avec le comité de l'environnement de l'APLSI, a effectué en 2015 une caractérisation des installations septiques auprès de 500 résidences situées dans un rayon de 300 mètres de la rive du lac Sept-Îles et du lac des Aulnaies. Cette caractérisation était rendue nécessaire pour connaître l'étendue du problème suspecté au niveau des installations septiques défectueuses autour de notre lac.

Les correctifs les plus urgents ont été apportés dès l'été 2016. Le comité de l'environnement s'assure que le suivi de ce programme soit fait par la Ville auprès des propriétaires qui ont encore des modifications à apporter à leur système. À ce sujet, vous pouvez contacter le Service d'urbanisme de la ville de Saint-Raymond au 418-337-2202.

### **Renaturalisation**

La ville de Saint-Raymond maintient ses efforts visant à ce que tous les propriétaires riverains se conforment au règlement 499-12 sur la renaturalisation des rives. Bravo à tous les propriétaires qui ont fait l'effort de mettre aux normes leur bande riveraine!

Les propriétaires qui n'auraient encore fait aucune renaturalisation ou ceux qui effectuent des travaux de terrassement non-conformes au règlement sont passibles d'un constat d'infraction avec amende.

### **Utilisation du plan d'eau**

Malgré le fait que plusieurs conducteurs d'embarcations motorisées soient de plus en plus conscientisés aux impacts de leur comportement sur le plan d'eau, il reste un grand nombre d'utilisateurs négligents. À preuve: la qualité et la couleur de l'eau les fins de semaine, par exemple.

À l'été 2017, l'APLSI a installé, en collaboration avec la Ville, des bouées d'information où apparaît l'inscription « Pas de vagues » dans les zones sensibles du lac. Elles seront réinstallées pour la saison 2018. La réponse des conducteurs d'embarcation a été très bonne, diminuant d'autant l'impact des bateaux moteur sur le plan d'eau.

Nous vous rappelons tout de même ces recommandations essentielles:

- Circuler à moins de 5 km/h dans les zones peu profondes (vitesse d'embrayage) et près des rives. Respecter les zones sensibles où des bouées d'information sont installées. La baie du Camp Portneuf, la rivière au Chien et le lac des Aulnaies et son embouchure sont particulièrement ciblés.
- Éviter de produire des vagues à moins de 100 mètres de la rive.

S'il vous plaît, passez le message à tous!

---

### **AVIS DE RECHERCHE DE BÉNÉVOLES**

Désirez-vous continuer à profiter des services offerts par notre association, à savoir le Club nautique, les activités sociales et sportives, la protection de l'environnement, l'essence pour les bateaux, le tennis, etc.? L'APLSI est une organisation entièrement basée sur le bénévolat. De nombreuses personnes sont impliquées dans les divers secteurs d'activité : administration, environnement, activités sociales et sportives, communications, etc. Nous vous invitons à joindre cette belle équipe animée par le désir de rendre meilleure la vie au lac Sept-Îles! **Pour offrir vos services dans un secteur d'activité qui vous convient, adressez-vous à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com).**

---

### **L'UTILISATION DU COURRIEL PAR L'APLSI**

Pour être rapidement informé des événements de l'APLSI, assurez-vous que votre fiche d'inscription transmise avec la cotisation annuelle contient votre adresse courriel. Vous pouvez aussi communiquer avec nous à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com) en tout temps pour nous donner vos coordonnées et être inscrit (ou retiré) sur cette liste d'envoi électronique. Nous vous assurons que votre adresse courriel demeurera confidentielle et ne sera pas utilisée à d'autres fins que celles de l'APLSI.

Si vous éprouvez des problèmes à recevoir nos courriels, le message est peut-être dans votre boîte de courrier indésirable. Si c'est le cas, veuillez le cliquer avec le bouton droit de votre souris. Double-cliquez ensuite sur courrier légitime (pour les utilisateurs de Mail de Mac, ouvrir le message et un clic sur le bouton désirable) et désormais nos courriels devraient entrer dans la boîte normale de réception.

Vous pouvez aussi vous rendre dans les options de votre compte (expéditeurs autorisés) et ajouter les adresses [club@aplsi.com](mailto:club@aplsi.com) et [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com) pour les autoriser. Vérifiez aussi les paramètres de votre logiciel de courrier ainsi que ceux de votre compte de courriel.

Si vous ne recevez toujours pas les messages de l'APLSI, nous vous conseillons de contacter votre fournisseur internet qui peut vous aider à trouver ce qui ne va pas. Demandez-lui de débloquer les courriels en provenance du domaine [aplsi.com](http://aplsi.com).

---

## CONSENTEMENT À DONNER POUR RECEVOIR NOS COURRIELS

En vertu de la loi canadienne anti-pourriel qui est entrée en vigueur en 2014, seules les organisations à qui vous aurez expressément donné votre accord et celles avec qui vous avez une relation d'affaires pourront vous envoyer un courriel. Les associations comme l'APLSI sont tenues de vous demander votre autorisation. À cet effet, nous vous demandons de cocher la case prévue sur l'avis de cotisation qui indique: «Oui, j'accepte de recevoir des courriels». Inscrivez votre adresse courriel dans le champ clairement identifié à cette fin, si elle n'est pas déjà là ou s'il faut la modifier.

---

## DESCENTE À BATEAUX

La descente à bateau est un **privilege réservé aux membres** et votre Association doit en assurer un contrôle adéquat. Ce contrôle vise à ce que **seuls les membres** puissent avoir accès au lac via les installations du Club nautique et à réduire le nombre d'embarcations motorisées sur le lac. **Les embarcations d'invités ne sont pas autorisées.** Veuillez prendre connaissance de l'ensemble du règlement concernant la descente à bateaux à [Règlement](#). Nous comptons sur votre respect des règlements et sur votre civisme dans l'utilisation de la descente à bateaux.

**NOUVEAUTÉ** : L'augmentation de l'offre de résidences en location nous force à ajuster notre procédure de mise à l'eau des embarcations motorisées. Dorénavant, tout locateur, qui lui-même doit être membre, a la responsabilité de s'assurer que son ou ses locataires qui désire utiliser la descente à bateaux de l'APLSI soit en possession du [FORMULAIRE](#) dûment complété et ce, en 2 exemplaires, dont une copie sera remise au gardien lors de la mise à l'eau. Le gardien du Club ne permettra la mise à l'eau que sur réception du formulaire du locataire signé par le locateur.

Pour avoir votre vignette valide pour 2018 permettant la mise à l'eau au Club, vous devez avoir en main les documents suivants :

- **Votre numéro de membre de l'APLSI 2018** (si vous payez par la poste, expédiez votre chèque au moins 5 jours avant la date de mise à l'eau sinon vous risquez de ne pas être encore inscrit sur notre liste).
- **Le certificat d'immatriculation de votre embarcation**
- **Une pièce d'identité**

## Les rendez-vous

Les heures d'ouverture du Club nautique sont indiquées sur le calendrier de l'APLSI que vous trouverez sur le site web [www.aplsi.com](http://www.aplsi.com) à l'onglet Calendrier. En dehors de ces heures, pour vous assurer de la disponibilité d'un responsable, il est possible de prendre rendez-vous à **24 heures d'avis** en laissant un message et vos coordonnées dans la boîte vocale du club (418 337-3232). Un préposé vous téléphonera pour confirmer le rendez-vous du lendemain. Nous demandons votre collaboration pour respecter un horaire raisonnable de **9 h à 12 h et de 13 h à 17 h**, selon la disponibilité du responsable. Ceux qui se présentent à la barrière de la descente à bateaux sans rendez-vous préalable le font à leur risque si le responsable n'est pas disponible à ce moment-là. Un montant de 10,00 \$ est exigé pour le service sur rendez-vous.

**ATTENTION:** Quatre marchands de bateaux de la région sont autorisés à utiliser la descente et ce, seulement pour les membres ayant payé leur cotisation. Votre paiement doit donc nous parvenir quelques jours avant votre mise à l'eau.

---

## FONDS D'ENSEMENCEMENT

Si vous pêchez, n'oubliez pas de donner au Fonds d'ensemencement. Votre contribution est volontaire, mais on suggère une contribution de l'ordre de 30 \$ par pêcheur, de 50 \$ pour une famille et de 100 \$ et plus par année pour les très gros pêcheurs qui prennent plus de truites arc-en-ciel que la moyenne ou bien qui ont eu la chance de prendre des records de 18 pouces ou plus. À titre d'exemple, la truite coûte à l'ensemencement 4,30 \$ la livre pour un poids moyen du poisson de 0,8 livre et une longueur de 12 à 14 pouces. Vous pouvez donc imaginer la valeur d'une prise de 3, 4 ou 5 lb. Il vous est donc

très facile de calculer selon vos prises ce que vous devez donner la saison suivante. Ceux qui ne pêchent pas, mais qui ont des visiteurs qui pêchent en été ou même en hiver devraient aussi donner au fonds toute somme qu'ils jugent à propos pour couvrir les prises. C'est très peu cher à comparer aux coûts d'un voyage de pêche et c'est disponible tous les jours, en face de chez vous. Merci de votre générosité !

### **Règlements de pêche pour 2018**

La région de Québec est dans la zone 27. Le règlement du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs prévoit que la pêche à l'omble de fontaine (truite mouchetée) et à la truite (arc-en-ciel) débute le vendredi, 27 avril. La pêche **au touladi** (truite grise) débute le **1<sup>er</sup> juillet seulement**. Le permis provincial est obligatoire. Veuillez consulter le site internet du ministère pour l'information officielle la plus récente à [Règlementation](#) .

---

### **COMMENT NOUS AIDER: PAYER TÔT VOTRE ABONNEMENT ANNUEL**

La cotisation annuelle étant la principale source de revenus pour l'APLSI, nous sollicitons votre coopération pour payer le plus tôt possible d'ici la fin d'avril votre inscription 2018.

---

### **HÉ LES JEUNES, UN LIEU DE RENCONTRE POUR VOUS**

Avec l'aménagement du Club nautique, un espace au sous-sol a été aménagé pour vous. Des tables de jeux tels que Mississippi, tennis de table, billard et babyfoot sont en place pour occuper les journées grises. Une grande télé est également disponible. Pourquoi ne pas vous regrouper avec vos amis et regarder un film par exemple. Si vous aimez l'idée ou encore si vous avez des idées pour rendre cet espace encore plus intéressant, ne vous gênez pas pour nous le dire en nous envoyant un message à l'adresse [information@aplsi.com](mailto:information@aplsi.com) .

---

### **LES ACTIVITÉS OFFERTES PAR NOS PARTENAIRES**

En 2018, les partenaires de l'APLSI vous proposent des activités privées moyennant rémunération. Les cours débiteront à diverses dates et ne seront confirmés que si un **nombre minimum de personnes** ont manifesté un intérêt à y participer. Pour ce faire ou pour obtenir plus de détails, voyez les informations sur le site [www.aplsi.com](http://www.aplsi.com). Cet été encore, plusieurs possibilités de cours et activités seront offertes. Vous serez informés par courriel. Surveillez aussi le site web.

---

### **LES ACTIVITÉS PRINCIPALES OFFERTES PAR L'APLSI**

Votre association vous offre, pour la saison 2018, une gamme d'activités qui, nous l'espérons, sauront répondre à vos besoins. Consultez le calendrier sur notre site. Il est mis à jour régulièrement, car des dates peuvent changer ou des activités pourraient s'ajouter. Tous les détails seront fournis sur notre site et transmis par courriel aux membres inscrits.

---

### **LE SOUPER SURF AND TURF (SAMEDI, 12 MAI)**

Une nouvelle version du traditionnel souper au homard, le souper « Surf and Turf », vous est offerte cette année, espérant satisfaire un plus grand nombre de personnes. Les cartes seront en vente au Manoir et au Club nautique. Surveillez le site internet pour tous les détails. Un nombre minimum de participants sera requis pour tenir l'évènement.

---

### **JOURNÉE D'OUVERTURE DE LA SAISON (SAMEDI, 9 JUIN)**

Venez souligner l'ouverture officielle de la saison estivale 2018. Cette activité est maintenant offerte le samedi pour mieux en profiter. Un méchoui vous sera servi. Tous les détails à venir sur notre site.

---

### **LES VENDREDIS « 5 À 7 » SE RENOUVELLENT**

La formule est renouvelée pour offrir une diversité d'activités tout au long de la saison. Un seul « 5 à 7 » classique se tiendra cette année soit le vendredi 6 juillet. Une autre rencontre « 5 à 7 » aura lieu le samedi 8 septembre et suivra un **RALLY BATEAU**, compétition amicale qui se déroulera dans l'après-midi. Toutes les informations à venir.

---

## **LA FOIRE DU LIVRE USAGÉ (SAMEDI LE 23 JUIN ET DIMANCHE LE 24 JUIN)**

Organisée par l'équipe de la bibliothèque, la Foire vous permet d'obtenir des livres usagés à des prix dérisoires. Venez bouquiner et rencontrer vos bénévoles pour partager votre passion de la lecture. Venez voir également les nombreuses nouveautés de 2018 qui seront disponibles cet été à la bibliothèque et profitez-en pour vous inscrire. L'horaire de la Foire 2018 est le suivant :

Samedi le 23 juin, horaire à préciser

Dimanche le 24 juin, horaire à préciser

---

## **LA BIBLIOTHÈQUE (DÉBUT LE SAMEDI, 23 JUIN)**

La bibliothèque du lac Sept-Îles offre aux membres de l'APLSI des best sellers, biographies, romans divers, contes, nouvelles, BD, etc. Encouragez vos enfants à venir nous visiter et passez de belles heures de lecture.

**Où:** Rez-de-chaussée du Club nautique

**Inscription:** En tout temps aux heures d'ouverture

**Coûts :** 5 \$ par personne ou par famille (juin 2018 à juin 2019); pour les membres du Club de lecture, le renouvellement de la carte se fait en septembre.

**Horaire:** Tous les samedis de 10 h à 12 h. À compter du 23 juin jusqu'au 1er septembre

Dons de livres acceptés.

Pour information, contactez la responsable : Louise Leclerc au 418 337-2392

---

## **BINGO POUR LES JEUNES (DIMANCHE, 15 JUILLET)**

Pour vous les jeunes! Un super bingo est organisé le dimanche 15 juillet à partir de 12 h.

---

## **PARADE DE BATEAUX (SAMEDI, 21 JUILLET)**

Décorez votre embarcation et participez au concours du plus beau bateau. Encourager les participants lors de leur passage devant votre propriété. Les détails de la soirée seront diffusés avant l'évènement sur notre site internet. **Le Club sera ouvert en soirée pour l'occasion et un magnifique feu d'artifice sera déployé devant le Club à la fin de la parade.**

---

## **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : AVIS DE CONVOCATION (DIMANCHE, 12 AOÛT)**

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique, 3309, Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, **dimanche le 12 août 2018** à compter de 9 h 30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'Association. Convocation donnée par ordre du Bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 13<sup>e</sup> jour de février 2018.

Claire Lessard, Présidente

Geneviève Trépanier, Secrétaire

---

## **SOIRÉE DES DAMES (MARDI, 7 AOÛT)**

**Date :** mardi, 7 août, rendez-vous vers 17 h 30

**Thématique, coût et menu :** à venir, consultez le site internet

Ouvert exclusivement aux femmes pour une rencontre amicale

---

## **JOURNÉE NAUTIQUE (DIMANCHE, 19 AOÛT)**

La Journée nautique du lac Sept-Îles aura encore lieu cette année lors de la **Journée sans moteur** décrétée par la CAPSA. Pour l'occasion, un **BEACH PARTY** sera organisé pour toute la famille. Venez en grand nombre partager votre enthousiasme lors des activités nautiques pour adultes, adolescents et enfants. Tous les détails à venir sur notre site internet.